

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2024

Présents : MIGUET Vincent, ANDRE Sylvaine, DUVERGER Françoise, FAY Hervé, JOLY Agnès, MAGNIEZ Thierry, MIGUET Lionel NICOUD Clémence, PETIT BARAT Magalie

Absents excusés : DAJOUX Philippe (pouvoir à MIGUET Vincent), KANAREK Déborah

Secrétaire : DUVERGER Françoise

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 24 mai 2024 est approuvé à l'unanimité.

### Renégociation prêt court terme Crédit Agricole.

Le crédit relais souscrit par la commune avec le Crédit Agricole arrive à échéance le 11 juillet 2024.

La commune a demandé au crédit agricole la mise en place d'un nouveau prêt relais de 400 000 € sur un an, avec un taux à 3,91%.

Ce prêt est demandé en attendant les versements des différentes subventions octroyées à la commune pour la reconstruction de la mairie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les conditions énoncées.

### Demandes de dérogation scolaire Mme VIROT Gaëlle

Les 2 enfants de Mr et Mme VIROT sont rattachés à l'école primaire des Aillons.

Madame VIROT travaille à l'école de Bellecombe en Bauges. Elle s'occupe de la garderie du matin. Ses horaires de travail ne correspondent pas aux horaires d'accueil dans l'établissement scolaire des Aillons. Elle demande une dérogation pour inscrire ses deux enfants sur Bellecombe en Bauges.

Le conseil municipal, après plusieurs échanges, s'est prononcé :

Pour : 7 - contre 0 - ne se prononce pas : 2

### Subventions 2024

Les associations désirant demander une subvention doivent remplir la demande CERFA

Le Conseil Municipal s'est prononcé pour attribution de subvention de la manière suivante :

Nom de l'association	Subventions 2023	Subventions 2024 accordées
AME	8000€	8000€
BAUGES SOLIDARITE (bénéficiaire de subventions du SIVOM)	500€	250€
LE NANT D'AILLON	300€	400€
BAUGE SKI NORDIQUE (bénéficiaire de subventions du SIVOM)	0€	200€

### Démission Karin FAY :

Madame Karin FAY a adressé un courrier en recommandé avec A/R au Maire Vincent MIGUET pour l'informer de sa décision de démissionner de ses fonctions.

Le maire prend acte de sa demande et en informe les élus du Conseil Municipal.

Suite à sa démission, une nouvelle gestion et organisation du fonctionnement des gîtes communaux devra être envisagée.

Le conseil municipal n'envisage pas le recrutement d'une autre personne en remplacement de Karin FAY.

Certains membres de la commission « gîte communal » vont rencontrer Madame le Maire de St François pour qu'elle explique le fonctionnement et la gestion des gîtes sur sa commune.

Questions diverses :

- La décision a été prise d'installer deux chicanes au Cimeteret, afin de faire ralentir les automobilistes. Un incident est survenu entre un automobiliste et une personne du GAEC qui faisait traverser les animaux.
- Réception des travaux de la mairie le 26 juin à 14 heures. Le déménagement devrait avoir lieu début juillet 2024.
- Réception des travaux sur Rossane le 27 juin.
- CR de la réunion du conseil de l'eau en présentiel par Hervé FAY.
- Demande de Maryse PONSOT d'utiliser la salle de la mairie au Mollard. Ce bâtiment n'est pas destiné à la location mais deviendra un lieu réservé aux associations d'Aillon le Vieux.

La Secrétaire,  
Françoise DUVERGER



Le Maire,  
Vincent MIGUET

